



Guîtres, le 18 mars 2020

Pourquoi être délégué au Syndicat Intercommunal d'Etudes, de Travaux et d'Aménagement de la Vallée de l'Isle (SIETAVI)

Qui sommes-nous :

Un syndicat de rivière agissant sur les cours d'eau, les zones humides et l'ensemble des thématiques des milieux aquatiques sur la totalité des bassins versants de la carte ci-annexée.

Nous regroupons 39 communes pour 3 EPCI (CdC du Fronsadais, du St Emilionnais et la CALI)

Nos interventions :

Nous étudions, instaurons, animons plusieurs plans de gestion des cours d'eau et zones humides découpés par limite hydrographique. A ce jour, les travaux prévus pour les prochaines années s'élèvent à plus de 15 millions d'euros.

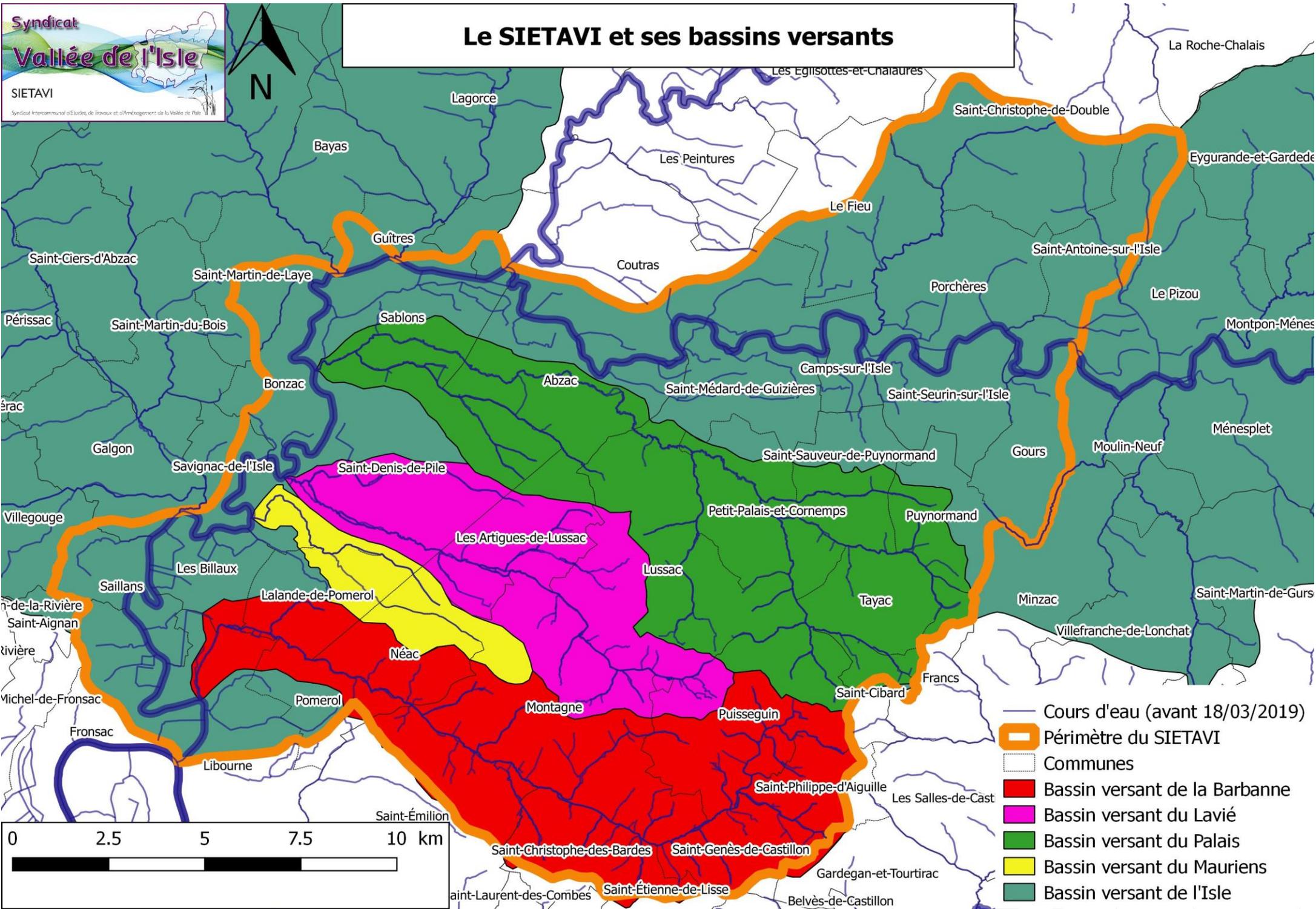
- Gestion de la végétation et des embâcles (barrages naturels) sur les cours d'eau.
- Plantations de haies et ripisylve (espace boisé situé le long des cours d'eau).
- Aménagement de bras mort de rivière et plan d'eau.
- Restauration de cours d'eau (caches à poissons, créations d'habitats et de frayères...).
- Restauration de zones humides et aménagements de parcours d'interprétation.
- Entretien des canaux et ouvrages liés à la navigation.
- Conseils aux collectivités, élus et particuliers et communications diverses (écoles, révisions de P.L.U et Plans Communaux de Sauvegarde, réunions publiques...).
- Surveillance des pollutions de l'eau et suivi des débits en été.

Vos rôles en tant que délégués :

- Participation aux choix des grandes orientations du SIETAVI avec un conseil syndical par trimestre. Participation éventuelle en commission (finances, travaux ...)
- Conseiller territorial principal du SIETAVI pour une aide à la prise de décision.
- Accompagnement des techniciens lors des phases importantes d'une mission concernant votre territoire de compétence (rencontres propriétaires ou visites de terrain).
- Information au sein de votre organe délibérant respectif des missions du SIETAVI.



Le SIETAVI et ses bassins versants



-  Cours d'eau (avant 18/03/2019)
-  Périmètre du SIETAVI
-  Communes
-  Bassin versant de la Barbanne
-  Bassin versant du Lavié
-  Bassin versant du Palais
-  Bassin versant du Mauriens
-  Bassin versant de l'Isle

